

Formation Professionnelle Continue : développement et gestion des parcours individualisés



"L'action de formation (...) se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Elle peut être réalisée en tout ou partie à distance. Elle peut également être réalisée en situation de travail." Code du travail - Article L6313-1



Vous êtes:

- Agents de la fonction publique,
- Salariés du secteur privé,
- [Demandeurs d'emploi.](#)
- Non-salariés (agriculteurs, artisans, travailleurs indépendants, commerçants, professions libérales)

Vous avez un projet professionnel et des besoins en formation ?

Nous vous invitons, dans un premier temps, à prendre connaissance de l'[Offre de formation ESPE](#) afin de vous assurer que la formation visée répond bien à vos attentes.

Vous souhaitez vous **orienter** ou vous **ré-orienter** vers les métiers de l'enseignement ?

Les étapes de votre projet de formation à l'ESPE

- [Préparer votre entrée en formation](#)
- [Financer votre formation](#)

Informations complémentaires

- [FAQ- Foire aux questions](#)
- [Témoignages de stagiaires](#)

Formulaire premier contact

**Vous vous posez de nombreuses questions,
vous souhaitez nous présenter votre projet, votre profil
et être contacté-e?**

Afin d'étudier la faisabilité de votre projet de formation et de répondre à vos interrogations,

nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous.

Vous pouvez joindre un CV détaillé.

Nous vous conseillons de prendre connaissance des informations ci-contre avant de remplir le formulaire.